

# La question sociale au 19<sup>e</sup> siècle

par Albert de Mun

A la demande de Léon XIII, Albert de Mun rédigea en 1890 un rapport sur la question sociale, pour aider à la préparation de l'encyclique *Rerum novarum* (15 mai 1891). Ce rapport est resté inédit, mais Albert de Mun le reproduisit presque intégralement, avec quelques ajouts, dans une étude sur la question sociale qui lui fut demandée quelques années plus tard et qui parut en 1899 sous le titre *La question sociale au 19<sup>e</sup> siècle*<sup>1</sup>.

*Le Sel de la terre.*

**L'**HISTOIRE de la question sociale au 19<sup>e</sup> siècle ne saurait être condensée en quelques pages : le seul exposé de ses développements dans notre pays exigerait un livre tout entier.

Il m'a semblé plus opportun [...] d'indiquer à larges traits les caractères distinctifs du mouvement social qui a troublé notre siècle, particulièrement en France, de quelles sources il est sorti, à la fois si vaste et si impétueux, quels désordres il a engendrés et quelles difficultés il a fait surgir devant les esprits réfléchis.

Toutes les époques de l'histoire ont connu les agitations sociales : elles ont éclaté dans l'Antiquité comme dans le Moyen Age et dans les temps modernes, souvent avec les formes les plus violentes.

Cependant ces diverses manifestations du conflit perpétuel entre la richesse et la pauvreté, entre la force et la faiblesse, n'ont été, dans les siècles passés, que des accidents plus ou moins durables de la vie des peuples. Seul, le 19<sup>e</sup> siècle les a vues devenir le fond même de son histoire, et la question qu'elles soulèvent est apparue, de nos jours, au-dessus de toutes les questions politiques, comme celle d'où dépend l'avenir même des nations.

Sans doute les transformations du mécanisme industriel ont, ainsi que l'avènement des classes populaires à la puissance politique, une part considérable dans l'explication d'un aussi important phénomène.

---

<sup>1</sup> — Cette étude est reproduite dans le tome VII des *Discours d'Albert de Mun* (Paris, 1904, p. 51-76). — Nous y avons ajouté des sous-titres et quelques notes.

Elles ne suffisent pas cependant à en donner la raison, ni surtout à faire comprendre comment, pendant toute la durée du siècle, les efforts des hommes sont presque entièrement demeurés impuissants, en face des grands problèmes posés par la nouvelle organisation du travail.

Il faut chercher au mal une cause plus profonde, et, comme en toutes les grandes questions de notre temps, c'est à la Révolution française qu'on doit remonter pour essayer de la découvrir. Sans vouloir ici examiner dans leur détail les principes qu'elle a proclamés, on peut dire qu'ils se résument dans une double erreur :

- la *SECULARISATION*, ou, pour parler le langage moderne, la laïcisation de la société, c'est-à-dire la séparation radicale établie, dans ses institutions, entre la loi divine et la loi humaine ;
- et l'*INDIVIDUALISME*, c'est-à-dire la rupture des liens sociaux et la destruction des corps organisés. De là, d'une manière générale, un ordre de choses nouveau fondé sur *l'indépendance de l'homme*, dans ses rapports avec Dieu ; sur la *prédominance absolue de l'intérêt individuel* et la *liberté presque illimitée*, dans ses rapports avec ses semblables.

### Nouvelles conceptions du travail, de la propriété, de l'échange

Ce triple caractère se remarque, en effet, dans les divers objets qu'embrasse la question sociale : le *travail*, la *propriété* et l'*échange*, tous trois intimement liés entre eux, puisque le travail a pour but de conquérir la propriété, de la conserver, de l'accroître ou de l'échanger.

- L'individualisme, encouragé par le mépris de la loi divine, devenant la règle des relations humaines, *le travail* n'est plus envisagé qu'en lui-même, indépendamment de celui qui le produit, par conséquent au seul point de vue de sa valeur marchande : c'est une marchandise semblable à toutes les autres, et dès lors il ne connaît plus d'autre loi que la concurrence et les besoins de la production : la liberté absolue préside donc à l'usage qui peut en être fait, liberté dans l'emploi des hommes, des femmes et des enfants, dans la détermination de leur salaire, dans le soin de leur condition morale et matérielle; liberté dans la fabrication, liberté dans la lutte des patrons entre eux, des ouvriers contre leurs maîtres, des ouvriers les uns contre les autres. Aucune organisation sociale ne reliant les maîtres et les ouvriers en vue de concilier leurs intérêts souvent opposés, chacun pour les défendre reste livré à ses propres forces ; et il arrive naturellement que ceux entre les mains de qui se concentre le capital, aliment nécessaire du travail, étant les mieux armés, leur puissance peut s'exercer dans un tel régime sans autre frein que la résistance des salariés.

- Il en est de même de *la propriété* : dans la conception individualiste, elle cesse d'apparaître avec le caractère d'une charge sociale, dévolue par le droit naturel, tirant son origine de la loi divine et coordonnée au bien commun ; satisfaction suprême de l'intérêt personnel, garantie par des conventions purement humaines, elle est regardée, la plupart du temps, comme un simple placement de capitaux plus ou moins avantageux. La liberté absolue en devient donc aussi la règle, et elle perd, avec la limite que son usage trouvait dans les devoirs sociaux, l'un de ses principaux titres au respect des hommes.

- En même temps, la séparation grandissante que la transformation de l'outillage établit entre le capital et le travail, amène comme conséquence l'emploi du *crédit* qui met l'un à la disposition de l'autre, moyennant un bénéfice pour le détenteur du capital. Le rôle de l'argent devient ainsi prépondérant dans toutes les opérations industrielles ou commerciales ; instrument des échanges, en même temps que mesure légale de la valeur, il est à son tour, par une suite naturelle de l'individualisme, livré à la liberté illimitée qui en détermine l'emploi au gré des intérêts, des désirs ou des passions ; et, ouvrant par lui-même une source de profits abondants, il offre aux convoitises de l'égoïsme un appât d'autant plus séduisant qu'il représente la richesse mobile, indispensable condition des jouissances faciles<sup>1</sup>.

### Conséquences de ces nouvelles conceptions

- La brusque et entière suppression des corporations d'artisans qui procuraient à leurs membres, avec la protection de leurs intérêts communs, la stabilité et la sécurité, a été, *dans le régime du travail*, le premier effet de ces nouveaux principes, et la révolution économique, survenant alors dans cet état désorganisé moralement et socialement, a entraîné immédiatement les conséquences les plus désastreuses : l'abus de plus en plus criant des forces de l'homme, de la femme et de l'enfant, le travail de nuit et le mépris du repos dominical rendus inévitables par les nécessités de la concurrence ; la destruction de la vie familiale, et par suite la corruption des mœurs ; l'incertitude de la subsistance soumise aux fluctuations de la production ; l'inégalité de plus en plus choquante entre la condition des capitalistes et celle des travailleurs ; et enfin, pour ceux-ci, l'invasion d'un mal nouveau qui n'est pas la pauvreté, mais le paupérisme, c'est-à-dire l'état

---

1 — Sur la nouvelle conception de la propriété diffusée par la Révolution française, voir l'étude du père Georges DELBOS « Le socialisme sociologique ou les ravages d'une conception païenne de la propriété », dans *Le Sel de la terre* 108, p. 137-150. (NDLR.)